



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi 9 juin 2021, à 19 h, en visioconférence

Ordre du jour

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 28 septembre 2020
6. Présentation et dépôt du rapport financier au 31 mars 2021
7. Rappel du choix de l'auditeur pour 2021-2022
8. Présentation et dépôt du rapport annuel d'activités 2020-2021
9. Présentation des prévisions budgétaires 2021-2022
10. Entérinement des modifications aux Règlements généraux
11. Présentation des activités et des projets 2021-2022
12. Élection des administrateurs
 - 12.1. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
 - 12.2. Élection
 - 12.3. Présentation des administrateurs élus
 - 12.4. Ratification de la nomination des représentants municipaux
13. Varia et période de questions
14. Levée de l'assemblée

Viennent en élection les postes d'administrateurs des collèges électoraux ayant un numéro impair (notez que les représentants municipaux sont nommés et non élus) :

- 1- Citoyen
- 3- Tourisme et loisirs
- 5- Environnement
- 13- Agriculture
- 15- Commerce et entreprise
- 17- Communauté autochtone

En plus du poste suivant :

- 2- Éducation, culture et santé